

*Questions orales***LES AFFAIRES EXTÉRIEURES****L'ACCORD CANADA-MEXIQUE SUR LE PÉTROLE**

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Selon les dispositions prises à la fois par le gouvernement libéral précédent et par le gouvernement conservateur concernant la visite au Canada du président Portillo du Mexique la semaine prochaine, le fait saillant de cette visite devait être la signature d'un accord entre le Canada et le Mexique en vertu duquel le Mexique vendrait au Canada jusqu'à 100,000 barils de pétrole par jour.

Or, nous découvrons que la signature de cet accord n'est plus aussi certaine. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre ce qui s'est passé ces dernières semaines pour compromettre la conclusion de ce traité très important?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, je n'irais pas jusqu'à dire que le traité soit compromis. Au cours des dernières semaines, le gouvernement du Mexique a élaboré sa politique concernant un certain nombre de pays, dont le Japon, le Canada et les pays européens, concernant ses accords de vente de pétrole. Il a demandé qu'on apporte certains changements à l'accord qui devait être signé. Nous en discutons avec lui cette semaine. Il semble, à l'heure actuelle, qu'il ne s'agisse pas de questions de fond, mais plutôt de libellé. Nous voulons en discuter avec les autorités mexicaines avant de faire tout autre commentaire.

Mlle MacDonald: Madame le Président, si ces changements ne portent pas sur des questions de fond, le ministre peut-il affirmer clairement que l'accord sera signé quand le président Portillo se rendra en visite officielle au Canada la semaine prochaine pour nous assurer que le Canada pourra commencer à importer jusqu'à 100,000 barils de pétrole dans le courant de l'année? Le ministre peut-il nous assurer que l'accord sera signé?

Peut-il assurer en outre au président Portillo que rien de fâcheux ne lui arrivera après sa visite au Canada, étant donné que le secrétaire Cyrus Vance est rentré aux États-Unis pour y démissionner après avoir été reçu par le ministre et que le premier ministre Ohira, en rentrant au Japon, a été défait après avoir également été reçu en audience par le ministre? Je lui demande de ne pas causer un troisième désastre de suite.

M. Chénier: Vous avez été le premier.

M. MacGuigan: Madame le Président, à mon avis, nous concluons un accord avec le Mexique. Quant au fond de l'accord et quant à savoir s'il sera signé ou non lors de la visite du président la semaine prochaine, je ne suis pas en mesure d'en parler pour l'instant.

LE TRANSPORT MARITIME**LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES—LE TRANSPORT PAR DES NAVIRES CANADIENS À ÉQUIPAGES CANADIENS**

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Madame le Président, je demande au secrétaire d'État aux Affaires extérieures si dans cet accord ou, en fait, dans les négociations avec le Japon, le gouvernement canadien a insisté pour qu'une partie de ces ressources énergétiques soit transportée par des navires canadiens à équipages canadiens?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, la question des transports n'est pas prévue dans l'accord. Que je sache, cette question n'a pas été discutée au cours des négociations avec les autorités mexicaines.

* * *

L'AGRICULTURE**LES HAUSSES DU PRIX DU PAIN—ON DEMANDE UNE ENQUÊTE**

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Madame le Président, j'ai une question pour le ministre de l'Agriculture relativement à un sujet important pour tous les Canadiens. Le ministre se rend-il compte que le prix du pain a augmenté deux fois déjà cette année sans qu'il n'y ait eu de hausse correspondante du prix du blé? On prévoit une troisième hausse lorsque le gouvernement rajustera le prix du blé.

Étant donné que cette troisième hausse sera beaucoup plus importante que ne le justifie la quantité de blé qui entre dans un pain, le ministre voudrait-il examiner les hausses du prix du pain en 1980 et éliminer celles qui lui apparaîtront injustifiées?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, le député n'est pas sans savoir qu'un nouveau système de relevé des prix alimentaires est présentement mis en œuvre. L'indice reflète vraiment ce que le producteur reçoit et ce que le consommateur paie pour le produit. Nous examinerons cette question plus à fond. Je ferai simplement remarquer que l'indice des prix alimentaires pour le mois dernier révèle une augmentation très raisonnable.

M. Hovdebo: Madame le Président, compte tenu du fait que le prix minimum d'un pain ordinaire est passé de 38c. à 52c. en 18 mois—ce qui constitue plus qu'une augmentation modeste—le gouvernement assurera-t-il aux consommateurs canadiens qu'il fera d'énormes efforts pour stabiliser le prix du pain en empêchant les intermédiaires de profiter de toute hausse du prix du blé accordée aux céréaliculteurs pour gonfler indûment le prix du pain?

M. Whelan: Madame le Président, ce que j'entendais par augmentation raisonnable ou modeste, c'est que, par exemple, les augmentations des deux derniers mois ont été respectivement de .3 et .9 p. 100, soit moins de 1 p. 100. La hausse a été l'une des plus faibles que nous ayons connues. Le rapport que j'ai actuellement sur mon bureau indique que la hausse du prix du pain est principalement attribuable aux frais de transport, aux coûts de l'énergie et autres frais semblables, non au prix du produit de base qu'est le blé.